RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Dossier de presse
27 juin 2025

Commission permanente
194,3 M€ de financements régionaux votés

Réunis en commission permanente, vendredi 27 juin 2025 à Dijon, les élus ont voté 194,3 millions d'euros de financements régionaux.

Focus sur quelques dossiers

Développement économique

Aides individuelles aux entreprises

Afin de soutenir l'entrepreneuriat (TPE/PME), la Région attribue un montant total de **2,32 M€ en faveur de 25 entreprises** :

- 23 entreprises aidées sous forme d'avances remboursables à hauteur de 2,3 M€ (soutien à la croissance et à la création, à l'investissement matériel, à la transmission, ou au recrutement de cadres), dont :
  - ADEE ELECTRONIC à Pont-de-Pany **(Côte-d'Or)** : 200 000 € ;
  - CLEMENT SAS à Montceau-les-Mines **(Saône-et-Loire)** : 200 000 € ;
  - ICAME à Lachapelle-sous-Rougemont **(Territoire de Belfort)** : 170 000 € ;
  - PACKMAT SYSTEM à Héricourt **(Haute-Saône)** : 50 000 € ;
  - STEFIA à Malay-le-Grand **(Yonne)** : 300 000 € ;
  - SU-RE à Pouilly-sur-Loire **(Nièvre)** : 50 000 € ;
  - UGV à Dampierre-les-Bois **(Doubs)** : 195 000 €.
- Deux entreprises accompagnées, sous forme de subventions, au titre du dispositif « Conseils stratégiques » :
  - WEB & DESIGN à Montbéliard **(Doubs)** : 11 000 € ;
  - COMEP SICOP à Saint-Agnan **(Saône-et-Loire)** : 5 000 €.

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Soutien aux entreprises sous-traitantes de la filière automobile

Dans le cadre du plan de soutien à la filière automobile, la Région accompagne les entreprises sous-traitantes du territoire fortement impactées par les défis de l'électrification accélérée des véhicules et la pénurie de matières premières.

- Trois entreprises bénéficient d'une aide globale de 325 760 € :
  - AR STAMP à Rioz **(Haute-Saône)** : 100 000 € (avance remboursable à taux nul) ;
  - IP MARTI à Vieux-Charmont **(Doubs)** : 200 000 € (subvention) ;
  - BLÉNEAU INDUSTRIE à Bléneau **(Yonne)** : 25 760 € (subvention).

Territoires d'industrie du Haut-Jura : la Région accompagne l'industrie du luxe

Au titre du programme d'actions du Territoire d'industrie du Haut-Jura, une enveloppe de **15 000 €** est dédiée à une étude d'ingénierie destinée aux entreprises locales présentes sur le marché du luxe.
Cet accompagnement devrait permettre aux industriels de gagner en compétences et de faciliter la commercialisation de leurs produits à l'international.

Filières et compétitivité

Afin de consolider le tissu industriel régional, une enveloppe globale de **241 300 €** est consacrée aux filières Énergie, Hydrogène » et RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) » :

- 40 000 € pour le soutien au programme d'actions du cluster « Vallée de l'énergie », implanté majoritairement en Nord-Franche-Comté ;
- 16 300 € pour le programme DEFHy, (animation de la filière hydrogène en Bourgogne-Franche-Comté), porté par le pôle Véhicule du Futur ;
- 60 000 € pour l'organisation du forum Hydrogène « Business for Climate 2025 », porté par le Véhicule du Futur et qui aura lieu le 4 décembre prochain à l'Atria à Belfort (Territoire de Belfort) ;
- 25 000 € pour le programme d'actions collectives 2025 de l'association ACTES, qui aide les acteurs régionaux dans le cadre de la RSE à faire évoluer leurs pratiques de travail vers une transition sociale et écologique.

Soutien aux TPE

Dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Région mène une politique ambitieuse en faveur des TPE.

Elle accompagne la création, la reprise, la croissance et les projets d'investissement de ces entreprises artisanales, commerciales et de services, afin de **permettre la création et le maintien d'emplois sur son territoire.**

26 projets sont soutenus sous forme d'avances remboursables pour un montant total de **706 504 €,** permettant le maintien et/ou la création de **81 emplois**.

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

Parmi les TPE bénéficiaires :

- EURL La Chaumière Laurent Bar (hôtel-restaurant) à Dole **(Jura)** : 45 000 € ;
- EURL Le Fournil de Rancy (boulangerie-pâtisserie) à Rancy **(Saône-et-Loire)** : 45 000 € ;
- SARL Les Épicuriens (cuisine « street food ») à Mont-sous-Vaudrey **(Jura)** : 45 000 € ;
- SARL TBSA (transport routier) à Voires **(Doubs)** : 45 000 € ;
- SAS Magnétiquette (fabrication de signalétique) à Héricourt **(Haute-Saône)** : 45 000 €.

Économie sociale et solidaire (ESS)

→ Soutien à l'investissement des entreprises de l'ESS

Dans le cadre de l'aide au développement des entreprises de l'ESS, la Région accorde une subvention globale de **339 148 €** pour soutenir les investissements matériels et immobiliers de huit structures :

- Association Comité d'amis Emmaüs à Chalon-sur-Saône **(Saône-et-Loire)** : 72 601 € ;
- Association Le Lien Emmaüs à Langeron **(Nièvre)** : 33 564 € ;
- Association Saint-Michel Le Haut à Salins-les-Bains **(Jura)** : 23 475 € ;
- Association Sentiers à Dijon **(Côte-d'Or)** : 31 062 € ;
- Coopérative agri-culturelle Ferments Communs à Mâlain **(Côte-d'Or)** : 72 640 € ;
- Entreprise DESIE à Chenôve **(Côte-d'Or)** : 33 247€ ;
- Régie de quartier des Mesnils Pasteur à Dole **(Jura)** : 22 559 € ;
- Restaurants du cœur – Les Relais du Cœur de Haute-Saône à Vesoul **(Haute-Saône)** : 50 000 €.

Agriculture

→ Soutien aux services de remplacement

Les services de remplacement, groupements d'employeurs dirigés par des agriculteurs bénévoles, ont pour mission de proposer des salariés, agents de remplacement, à leurs agriculteurs adhérents qui souhaitent ou qui sont contraints de s'absenter momentanément de leur exploitation.

La Région accorde une subvention globale de **400 000 €** pour soutenir :

- La Fédération régionale des services de remplacement Bourgogne-Franche-Comté, qui met en œuvre des actions d'animation, de promotion et d'appui à la professionnalisation ;
- Les sept services départementaux du territoire (Côte-d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Territoire de Belfort et Yonne), afin de diminuer le coût du remplacement facturé aux exploitants.

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Accompagnement des agricultrices et agriculteurs fragilisés

Une subvention globale de **90 000 €** est octroyée aux quatre associations du réseau régional Solidarité Paysans pour soutenir leurs actions d'accompagnement des agricultrices et agriculteurs fragilisés en 2025.

Il s'agit d'un accompagnement personnalisé, global et sur la durée, pour aider à résoudre les difficultés auxquelles les personnes sont confrontées et les orienter et les accompagner sur les dispositifs nationaux existants.

Forêt - Bois

Soutien aux entreprises forestières

Dans le cadre du soutien à l'installation et à l'équipement des entreprises de travaux forestiers manuels, la Région accorde une aide de **20 260 €** pour financer du matériel d'exploitation et de sécurité de huit sociétés, dont :

- 4 870 € à la SARL Bulle Alix à Levier **(Doubs)** ;
- 2 425 € à la SAS Stéphane Travaux à Auxange **(Jura)** ;
- 2 734 € à la SAS Thibault PY à Anjeux **(Haute-Saône)**.

Construction publique en bois local

Dans le cadre de l'aide au développement de la construction publique en bois local, la Région soutient à hauteur de **79 613 €** le projet d'aménagement d'une place centrale et la construction d'une halle à Coulanges-lès-Nevers **(Nièvre)**.

Tourisme

Soutien aux activités touristiques

Les élus approuvent quatre projets de développement d'activités touristiques pour une enveloppe globale de **123 882 €** :

- 20 000 € pour la création de deux parcours accrobranche en ossature bois en hauteur à la Combe Saint-Pierre **(Doubs)** ;
- 64 000 € à la SAS Montres Michel Herbelin à Charquemont **(Doubs)** pour l'ouverture des ateliers d'horlogerie au public et l'organisation de visites guidées ;
- 24 362 € à la SAS La Terre pour la création d'un « escape game », l'aménagement de deux parcours et la mise en place d'une signalétique dans le cadre du développement touristique du domaine de l'abbaye de Pontigny **(Yonne)** ;
- 15 520 € à la SARL Bourgogne Détente pour la création d'une offre de vélotourisme innovante et durable sur le territoire du Clunisois et la Bourgogne du Sud **(Saône-et-Loire)**.

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Apprentissage

Investissements et équipements dans les CFA

Une enveloppe globale de plus de **1,2 M€** est octroyée à dix CFA de Bourgogne-Franche-Comté pour moderniser leurs locaux et leurs équipements :

- CFA Automobile de Mâcon **(Saône-et-Loire)** ;
- CFA Campus Métiers Marzy **(Nièvre)** ;
- CFA de la ligue BFC de Handball à Besançon **(Doubs)** ;
- CFA des Compagnons du Devoir, à Besançon **(Doubs)** et Dijon **(Côte-d'Or)** ;
- CFA des Préparateurs en Pharmacie à Talant **(Côte-d'Or)** ;
- CFA du transport AFTRAL à Auxerre (Yonne), Besançon **(Doubs)** et Dijon **(Côte-d'Or)** ;
- CFAI Franche-Comté à Besançon et Exincourt **(Doubs)**, à Gevingey et Dole **(Jura)**, et à Belfort **(Territoire de Belfort)** ;
- CFA Hilaire du Chardonnet à Besançon **(Doubs)** ;
- CFA Nord de l'Yonne au sein du lycée Sainte-Colombe de Saint-Denis-lès-Sens **(Yonne)** ;
- L'École des métiers Dijon Métropole à Dijon **(Côte-d'Or)**.

Formations sanitaires et sociales

Soutien aux instituts de formations sanitaires et sociales

La Région participe à l'investissement et au fonctionnement des instituts de formation à hauteur de **10,24 M€** :

- **Au titre des investissements**, une enveloppe de **529 693 €** est dédiée à la mise aux normes de sécurité et incendie des bâtiments, aux travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, à la rénovation énergétique et thermique, et à la modernisation des équipements :
  - Travaux de rénovation de salles et du parking à l'IRTS de Besançon **(Doubs)**, à l'IRFSS Croix-Rouge à Lons-le-Saunier **(Jura)** et à l'IFSI de Semur-en-Auxois **(Côte-d'Or)** ;
  - Acquisition de mannequins pour le département maïeutique de l'UBE à Dijon **(Côte-d'Or)** ;
  - Achat d'équipements pour l'ouverture de la filière orthoptie (en septembre 2025) à l'UBE à Dijon (Côte-d'Or) et à l'UMLP à Besançon **(Doubs)** ;
  - Des équipements pour la filière masso-kinésithérapie à l'UMLP à Besançon **(Doubs)** ;
  - Réingénierie du wifi à l'IFSI de Paray-le-Monial **(Saône-et-Loire)** ;

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

- Rénovation de fenêtres et remplacement des panneaux d'affichage à l'IFSI de Sens **(Yonne)** ;
- Acquisition d'un logiciel pour le Campus Paramédical de Dijon **(Côte-d'Or)**.

- **Pour soutenir le fonctionnement** des instituts et des départements universitaires de la maïeutique et des sciences de la rééducation du territoire, les élus votent une enveloppe complémentaire de **9,71 M€** pour l'année 2025.

Bourses sanitaires et sociales 2025-2026

La Région gère depuis 2004 les bourses accordées aux étudiants inscrits dans les instituts de formation. Elle affecte aujourd'hui **8,1 M€** (dont 7 M€ pour le secteur sanitaire et 1,1 M€ pour le secteur social) afin de procéder aux versements des bourses sanitaires et sociales dès août 2025 au titre de l'année scolaire 2025-2026.

Lycées

Programme GREAL (grosses réparations, entretien et adaptation des locaux)

Au titre du programme GREAL dans les lycées, les élus régionaux affectent une enveloppe totale de **1,87 M€** pour les opérations de modernisation, de réhabilitation lourde, de restructuration ou d'extension de locaux (rénovation sans modification architecturale et/ou fonctionnelle significative, actions visant des économies d'énergie et la sécurisation).

Parmi les opérations les plus importantes :

- **1,44 M€** pour le remplacement des réseaux d'adduction d'eau potable et la création d'un réseau dédié aux bornes incendie, et la réfection de la laverie pour la vaisselle au lycée polyvalent Jean-Joseph Fourier à Auxerre **(Yonne)** ;
- **80 600 €** pour la réfection de deux logements et des travaux de gros entretien dans les couloirs du sous-sol, dans la salle de sciences et sur les réseaux de chauffage et de ventilation au LEGTA Munier à Vesoul **(Haute-Saône)**.

Restructuration et réhabilitation des lycées

Le Programme de restructuration et réhabilitation des lycées (PRRL) concourt aux plus grosses opérations de réhabilitation, d'extension et de construction, avec la sobriété énergétique et la rationalisation du patrimoine comme objectifs majeurs.

Les élus affectent un montant total de **1,37 M€** de crédits complémentaires les opérations ci-dessous :

- 700 000 € pour la rénovation de la toiture d'un bâtiment du lycée professionnel Condé à Besançon **(Doubs)** ;

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

- 670 000 € pour la restructuration du restaurant scolaire du lycée technologique Gustave Eiffel à Dijon **(Côte-d'Or)**.

Enseignement supérieur

➔ « Itinéraire chercheur-entrepreneur »

Les élus votent une subvention de **902 000 €** pour financer dix parcours au titre du dispositif « Itinéraire chercheur-entrepreneur ».

Cette initiative vise à inciter les jeunes chercheurs (doctorants ou postdoctorants) à créer leur entreprise à l'issue de travaux de recherche, ou à s'intégrer dans une start-up/PME régionale désireuse de s'ouvrir à un nouveau marché ou une nouvelle activité. Il a également pour objectif de favoriser l'emploi de jeunes chercheurs au sein d'entreprises du territoire.

Dix candidats, six doctorants et quatre postdoctorants, rattachés à l'UBE, à l'UMLP et SupMicrotech-ENSMM, ont été retenus.

Aménagement du territoire

➔ Politique de la ville

Les élus votent une subvention de **100 300 € au titre du dispositif régional FAP** (Fonds d'aide aux projets) en faveur des QPV (Quartiers prioritaires de la ville), afin d'apporter une réponse partenariale, rapide et ponctuelle à des initiatives portées par des associations ou des communes, pour améliorer la qualité de vie des quartiers et de leurs habitants.

Parmi les principaux projets :

- 5 000 € pour l'association À la Rue pour le projet « Le cirque s'invite à Saint-Laurent », destiné aux habitants du quartier Saint-Laurent à Cosne-Cours-sur-Loire **(Nièvre)** ;
- 8 000 € à l'association Féminin Pluri'Elles à Montbéliard **(Doubs)**, pour un accompagnement individuel adapté des personnes les plus éloignées de l'emploi ;
- 4 000 € à l'association Équi Connect à Jouhe **(Jura)**, pour le projet « Ferme sans frontière », des animaux de la ferme dans le quartier des Mesnils Pasteur et des chevaux au « Petit bois », du 24 juillet au 8 août 2025 ;
- 5 000 € à la mission locale du Migennois et du Jovinien à Migennes **(Yonne)** pour le projet Autono'Mobile 2025, un accompagnement, durant quatre mois, d'une quinzaine de jeunes vers l'autonomie dans leurs déplacements, leurs recherches d'emploi et de formation ;
- 4 500 € à la commune de Valdoie **(Territoire de Belfort)** pour la création d'un jardin intergénérationnel au sein du quartier prioritaire de Valdoie.

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

ENVI (Espaces Nouveaux ; Villages Innovants)

Le programme ENVI a pour objectif de renforcer la cohésion territoriale et sociale dans les espaces ruraux pour les citoyens qui y vivent ou qui veulent s'y installer, de mettre en avant la capacité de ces territoires à produire de la richesse, à innover, à se positionner comme espaces à potentiels et de favoriser le lien ville/campagne. Les projets doivent être localisés dans les communes de moins de 2 000 habitants.

À ce titre, plusieurs communes et associations bénéficient d'une enveloppe globale de **561 500 €**, dont :

- 39 000 € pour l'aménagement de la cour d'école à Lucenay L'Évêque **(Saône-et-Loire)** ;
- 35 000 € pour l'extension d'un espace culturel et de loisirs à Dampierre-les-Conflans **(Haute-Saône)** ;
- 45 000 € pour la création d'une « plaine des sports » : un city-stade, nouveau lieu de rencontres à Lormes **(Nièvre)** ;
- 10 300 € pour la mise en place de lieux de convivialité et de détente au cœur du village du nouveau quartier à Pagney **(Jura)**.

Contrats « Territoires en action »

La Région investit **près de 170 millions d'euros à travers les contrats « Territoires en action » 2022-2028** (TEA) afin d'accompagner les projets des collectivités contribuant autant à leur adaptation au changement climatique qu'à leur attractivité. 35 territoires ont signé ces contrats avec la Région pour la période 2022-2028.

Dans le cadre du volet territorial du dispositif TEA, la Région soutient les projets d'investissement de treize territoires à hauteur de 5,2 M€ :

- Communauté de communes Arbois, Poligny, Salins – Cœur du Jura :
  - 135 500 € pour la construction d'une micro-crèche à Aumont **(Jura)** ;
- PETR du Pays Lédonien **(Jura)** :
  - 500 000 € pour la construction d'un site d'actions éducatives et sociales (activités petite enfance, accueils périscolaire et extrascolaire) à Voiteur ;
  - 35 442 € pour la création d'une maison d'assistantes maternelles sur la commune de Balanod ;
  - 449 497 € pour la mise en place d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à Moirans-en-Montagne ;
- Pays Horloger **(Doubs)** :
  - 33 952 € pour la mise en place de « Cycl'Owdoo », le service de location de vélos en longue durée sur le territoire des communautés de communes de Maîche, Le Russey et Morteau ;
- Pays des Sept Rivières **(Haute-Saône)** :
  - 99 201 € pour la végétalisation de la rue de la Chapelle et la création de voies cyclables à Voray-sur-l'Ognon ;

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

- Pays Dolois **(Jura)** :
  - 800 000 € pour la création d'un parc urbain, rive gauche du Doubs à Dole ;

- PETR du Pays des Vosges Saônoises **(Haute-Saône)** :
  - 178 462 € pour la réhabilitation énergétique de la crèche intercommunale à Villersexel ;
  - 265 255 € pour l'aménagement d'une école de production dans l'ancienne friche industrielle à Saint-Loup-sur-Semouse ;

- Communauté de communes Loue Lison **(Doubs)** :
  - 70 000 € pour la construction d'une micro-crèche à Les Monts-Ronds ;

- PETR Val de Saône Vingeanne **(Côte-d'Or)** :
  - 80 000 € pour la construction d'un bâtiment de services et de logements sur le site de l'ancienne Auberge du Cheval Rouge à Villers-les-Pots ;

- Syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne **(Saône-et-Loire)** :
  - 157 751 € pour la création d'une salle de danse intercommunale à Branges ;
  - 649 780 € pour la construction d'une salle multisports intercommunale à Branges ;

- PETR Nivernais Morvan **(Nièvre)** :
  - 74 340 € pour la réhabilitation d'un garage en commerce alimentaire à proximité de Luzy ;

- PETR du Val de Loire Nivernais **(Nièvre)** :
  - 162 188 € pour la requalification de la place du Souvenir à Sermoise ;

- PETR du Grand Auxerrois **(Yonne)** :
  - 300 000 € pour la requalification d'une friche agricole pour l'installation d'un local multi-services ;
  - 198 301 € pour l'extension et la réhabilitation d'un ancien bâtiment au centre-bourg de Ligny-le-Châtel pour aménager une crèche de 32 berceaux ;
  - 108 365 € pour l'acquisition de vélos et de bornes de recharge pour l'extension du service public de location de vélos électriques en libre-service sur le territoire de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois ;
  - 221 282 € pour la création d'une maison pluridisciplinaire de santé à Charbuy ;

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

- PETR du Pays Avallonnais **(Yonne)** :
  - 683 000 € pour l'aménagement du stade Léon Laurent à Avallon.

Au titre de l'aide à l'ingénierie, la Région soutient, à hauteur de 17 282 €, la création de deux postes :

- 3 817 € pour un chargé de mission « transition touristique » pour le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Haut Jura à Lajoux **(Jura)** ;
- 13 465 € pour un chargé de mission « mobilités durables » pour le Parc naturel régional du Doubs Horloger à Les Fontenelles **(Doubs)**.

Dans le cadre du volet métropolitain du dispositif TEA, la Région soutient les projets d'investissement de deux territoires à hauteur de 4,94 M€ :

- SCOT Besançon Cœur Franche-Comté **(Doubs)** :
  - **2 827 890 €** pour la construction d'un tiers-lieu « Le Numérique » dans le quartier prioritaire de Planoise à Besançon ;
- Communauté urbaine Creusot-Montceau **(Saône-et-Loire)** :
  - **1 893 620 €** pour la construction d'une résidence étudiante de 100 logements au Creusot ;
  - **218 530 €** pour la requalification et la pérennisation du site industriel Valerius à Saint-Vallier.

Contrats « Centralités rurales en région » - C2R

Le dispositif « Centralités rurales en région » s'adresse aux communes de moins de 15 000 habitants. 128 villes de Bourgogne-Franche-Comté sont éligibles. Elles concentrent des commerces, des services et des équipements fréquentés par la population et par les habitants des communes voisines ne possédant pas cette même offre sur place. Ces pôles sont d'autant plus importants qu'ils sont situés hors des zones urbaines et animent le plus souvent des vastes territoires peu denses et éloignés des grands villes.

Les communes qui disposent d'une stratégie de revitalisation antérieure à cinq ans peuvent bénéficier d'une enveloppe maximale de 500 000 €, les autres d'une aide maximale de 200 000 €.

- La Région approuve aujourd'hui une nouvelle contractualisation avec la commune d'Avallon **(Yonne)**, qui pourra bénéficier d'une aide maximale de 500 000 €.

- Dans le cadre des conventions en cours, les élus accordent **2,4 M€ à onze porteurs de projets**, dont :
  - 250 000 € à la commune de Moulins-Engilbert **(Nièvre)** pour l'aménagement de la place Lafayette ;
  - 400 000 € à la commune de Montholon **(Yonne)** pour la revitalisation et l'aménagement du centre-bourg et de la place Thierry Ruby ;
  - 315 000 € à la commune de Luzy **(Nièvre)** pour la requalification de la place du Champ de Foire ;

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

- 319 000 € à la commune de Baume-les-Dames **(Doubs)** pour la rénovation de la place de l'Abbaye ;
- 250 000 € à la commune d'Orgelet **(Jura)** pour l'aménagement des espaces publics du centre ancien ;
- 371 162 € à la commune de La Clayette **(Saône-et-Loire)** pour la requalification de la place de Lattre de Tassigny ;
- 250 000 € à la commune de Lure **(Haute-Saône)** pour la requalification de l'ilot Saint-Martin ;
- 188 358 € à la Société publique locale « Aménagement de l'agglomération dijonnaise » pour le désamiantage et la déconstruction de la friche de Colruyt à Genlis **(Côte-d'Or)**.

À l'issue de cette commission permanente, le montant global de subventions octroyées par la Région au titre du dispositif C2R s'élève à **12,62 M€**. Sur les 128 communes éligibles, la Région a désormais approuvé les conventions de **115 communes de Bourgogne-Franche-Comté**.

Mobilité

Des trains spéciaux pour la Tram-jurassienne 2025 (Jura)

Depuis plusieurs années, la Région apporte son soutien à la Tram'jurassienne. Pour accompagner cet évènement sportif, qui aura lieu dimanche 29 juin 2025 à Champagnole (39), elle met en place et finance des trains spéciaux pour acheminer vététistes et randonneurs au début de leurs parcours.

Comme l'an dernier, la **circulation de trois trains spéciaux** sera proposée en matinée au départ de la gare de Champagnole et en direction de Chaux-des-Crotenay et Saint-Laurent-en-Grandvaux. 1 200 personnes sont attendues pour se déplacer en train.

La Région prend en charge le coût de la mise en œuvre des circulations ferroviaires, estimé à 6 706 €. Les organisateurs de la Tram'jurassienne participent à hauteur de 1 € par inscrit.

RN57 – liaison ouest de Besançon

Au titre du volet mobilités du CPER 2023-2027 (contrat de plan État-Région), la Région attribue à l'État une participation financière de **8 125 000 €** pour l'aménagement de la RN57 (finalisation de la liaison ouest de Besançon).

Les élus approuvent la convention de financement de la première phase de travaux, sous maîtrise d'ouvrage de l'État, de la section comprise entre les boulevards Président John-Fitzgerald Kennedy et les giratoires de Beure.

Rappelons que, pour le contournement de Besançon par la RN57, un premier tronçon a été mis en service au Nord-Ouest en septembre 2003 (la voie des Montboucons), puis un second au Sud-Est en juillet 2011 (la voie des Mercureaux).

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

Il s'agit aujourd'hui de réaliser la section centrale du contournement, qui permet de faire la jonction entre ces deux tronçons. Les premiers travaux démarreront en 2026 pour une durée approximative de quatre ans.

Mise en accessibilité de la gare de Sens (Yonne)

La Région accorde une subvention de 318 750 € à SNCF Gares et Connexions pour les études de projet de mise en accessibilité des quais de la gare de Sens.

Elles concernent principalement :

- La mise aux normes et le rehaussement de trois quais ;
- La réalisation d'une passerelle reliant les trois quais (équipée de trois ascenseurs et de trois escaliers), avec l'option d'un passage inter-quartiers ;
- La conservation avec une mise aux normes et une réfection du passage souterrain ;
- La réfection des abris de quais.

Mise en accessibilité de quatre arrêts routiers

La Région vote une subvention globale de 81 800 € pour financer les travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de quatre arrêts routiers :

- Arrêt « Mairie » situé sur la commune de Broin **(Côte-d'Or)** ;
- Arrêt « Ville » situé sur la commune de Jussey **(Haute-Saône)** ;
- Arrêt « Église » situé sur la commune de Morez **(Jura)** ;
- Arrêt « Cestres » situé sur la commune de Saint-Martin-du-Mont **(Côte-d'Or)**.

Environnement - Énergie

Milieux aquatiques

La Région accorde une enveloppe globale de **198 650 €** pour dix projets d'amélioration de la ressource en eau et de protection des milieux aquatiques, dont :

- 29 263 € au Syndicat du bassin versant de la Vouge **(Côte-d'Or)** pour des travaux de restauration de la Vouge à Bessey-les-Cîteaux/Izeure ;
- 29 910 € à EPAGE Seille et Affluents **(Jura)** pour l'étude de restauration de la Madeleine et de ses affluents ;
- 25 198 € au Syndicat de la Vallée de l'Ognon **(Haute-Saône)** pour les travaux de restauration du ruisseau de l'Abbayotte ;
- 41 400 € au Syndicat mixte du bassin versant de la Bourbince **(Saône-et-Loire)** pour le programme d'animation du contrat territorial Bourbince ;
- 25 200 € au Syndicat mixte du Parc régional du Morvan **(Nièvre)** pour l'animation du contrat territorial Aron Cressonne.

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Protection de la biodiversité

Dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité, la Région soutient les initiatives des collectivités et des structures associatives participant à la connaissance, à la préservation, à la gestion et à la valorisation de la biodiversité.

Elle réserve une enveloppe globale de **236 312 €** pour soutenir cinq porteurs de projets, dont :

- 100 000 € à la commune de Chenecey-Buillon **(Doubs)** pour l'aménagement et la renaturation de la rue de l'Église et de la place de la République, avec la requalification des espaces publics ;
- 119 118 € à la commune de Puligny-Montrachet **(Côte-d'Or)** pour l'aménagement et la renaturation de la place du Monument.

Chaufferie bois plaquettes à Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or)

Dans le cadre de la politique de développement des énergies renouvelables, les élus accordent une subvention de **194 704 €** à la SAEM ADOMA pour la création d'une chaufferie bois plaquettes au foyer ADOMA à Pouilly-en-Auxois.

EFFILOGIS logement social et collectivités

Dans le cadre du dispositif EFFILOGIS, les collectivités ou bailleurs sociaux peuvent bénéficier d'une aide régionale pour la rénovation BBC (et pour la construction BEPOS-Bâtiment à énergie positive) de leurs bâtiments.

La Région accorde une subvention de :

- **798 281 €** à quatre bailleurs sociaux et à deux communes pour la rénovation de **401 logements sociaux** à :
  - Sens **(Yonne)** ;
  - Danjoutin et Belfort **(Territoire de Belfort)** ;
  - Noidans-lès-Vesoul **(Haute-Saône)** ;
  - Besançon, Crouzet-Migette et Mancenans-Lizerne **(Doubs)** ;
  - Dijon **(Côte-d'Or)**.
- **2,97 M€** à 27 collectivités pour des travaux de rénovation de leurs bâtiments publics (mairies, écoles et groupes scolaires, maisons d'assistantes maternelles, salles des fêtes ou polyvalentes…), à :
  - Le Val, Levier, Frasne, Pirey, Maisons-du-Bois-Lièvremont, Mancenans-Lizerne, Nans-sous-Sainte-Anne, Dommartin, Novillars, Mésandans, Fournet Luisans et Frasnois **(Doubs)** ;
  - Montagu **(Jura)** ;
  - Navenne **(Haute-Saône)** ;
  - Chapaize, Salornay-sur-Guye, Saint-Yan, Dompierre-les-Ormes, Navilly, Saint-Firmin, L'Abergement-de-Cuisery **(Saône-et-Loire)** ;
  - Lavault de Fretoy et Saint-Jean-aux-Amognes **(Nièvre)** ;

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

- Gissey-sous-Flavigny, Chevigny-Saint-Sauveur et Orain **(Côte-d'Or)** ;
- Charny Orée Puisaye **(Yonne)**.

Numérique

La Région accompagne le développement du numérique dans les territoires

La Région fait de la transition numérique une priorité stratégique. À l'occasion de cette commission permanente, les élus attribuent une subvention de **300 000 € au Syndicat mixte Nièvre numérique**, au titre des « Territoires intelligents et durables », pour transformer et optimiser la gestion des services publics.

Une subvention de **7 500 €** est aussi attribuée **à l'EPLEFPA de Mâcon Davayé (Saône-et-Loire)** pour acquérir un logiciel d'imagerie 3D pour la formation à la taille de la vigne en réalité virtuelle.

Les élus ont enfin voté une subvention de **60 000 euros à l'association Pluradys de Quétigny (Côte-d'Or)**, qui aide les enfants souffrant de troubles de l'apprentissage, afin de développer une plateforme numérique d'aide multigénérationnelle.

Convention de partenariat avec la commune de Badevel (Doubs)

Cette commune a été lauréate de l'appel à projets régional « Territoires durables et intelligents » en 2022. Elle a pu développer un laboratoire d'expérimentations dédié aux transitions numérique, écologique et énergétique (gestion intelligente des déchets, de mobilité et de réseau d'énergie). Depuis, la commune de Badevel a installé des centaines de capteurs et d'outils d'intelligence artificielle pour optimiser la gestion d'énergie, réduire ses émissions et sensibiliser ses habitants au numérique.

C'est un modèle inspirant pour d'autres collectivités, qui souhaitent s'appuyer sur cette expérimentation pour appliquer in situ des solutions innovantes. La Région signera avec elle une convention de partenariat pour tester, dans le finage, de nouvelles solutions…

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Culture et patrimoine

Musique

Les élus accordent une enveloppe globale de fonctionnement de **2,32 M€** pour soutenir les acteurs de la musique, les lieux de diffusion et les conservatoires à rayonnement régional de Besançon, Dijon et Chalon-sur-Saône en 2025 :

- 1,2 M€ pour l'Opéra de Dijon **(Côte-d'Or)** ;
- 350 000 € pour le conservatoire de Besançon **(Doubs)** ;
- 350 000 € pour le conservatoire de Dijon **(Côte-d'Or)** ;
- 350 000 € pour le conservatoire de Chalon-sur-Saône **(Saône-et-Loire)** ;
- 70 000 € à la Saline royale d'Arc-et-Senans **(Doubs)** pour la résidence de l'Orchestre français des jeunes.

Soutien aux acteurs culturels du spectacle vivant

Les élus attribuent une enveloppe globale de **292 240 €** pour soutenir les acteurs culturels du spectacle vivant (aide à la production des compagnies et aux structures de diffusion intermédiaires d'intérêt régional).

Parmi les aides votées :

- **190 000 €** d'aide à la production de **29 compagnies**, dont :
  - 8 000 € pour Anomalie à Auxerre **(Yonne)** ;
  - 10 000 € pour Caracol à Chenôves **(Saône-et-Loire)** ;
  - 10 000 € pour Cirq'Onflex à Dijon **(Côte-d'Or)** ;
  - 10 000 € pour Les Urbaindigènes à Salins-les-Bains **(Jura)** ;
  - 15 000 € pour Zorongo à Besançon **(Doubs)** ;
  - 6 500 € pour Taim' - théâtre culturel insolite mouvant à Corbigny **(Nièvre)**.

- **102 300 €** pour **12 lieux et structures de diffusion intermédiaires,** dont :
  - 9 000 € pour l'Auditorium de Lure **(Haute-Saône)** ;
  - 12 000 € pour ECLA – Espace culturel Louis Aragon à Saint-Vallier **(Saône-et-Loire)** ;
  - 10 000 € pour l'espace culturel Le Skenet'Eau à Monéteau **(Yonne)** ;
  - 10 000 € pour le Théâtre de Morteau – Espace culturel L'Escale **(Doubs)** ;
  - 9 600 € pour le Théâtre du Rempart à Semur-en-Auxois **(Côte-d'Or)**.

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Festivals et manifestations culturelles

La Région est aux côtés des festivals et des manifestations culturelles qui participent au maillage et à l'animation des territoires : spectacle vivant (musique, théâtre, danse, cirque, arts de la rue…), manifestations littéraires ou cinématographiques.

Parmi les aides accordées :

- 70 000 € pour la 40e édition d'Entrevues, festival international du film de Belfort **(Territoire de Belfort)**, du 17 au 23 novembre 2025 ;
- 15 000 € pour la 5e édition du festival Ciné Open, du 13 au 26 octobre 2025 à Pontarlier **(Doubs)** ;
- 30 000 € pour la 26e édition du Tribu Festival, du 25 au 28 septembre 2025 à Dijon **(Côte-d'Or)** ;
- 24 000 € pour le projet autour de la bande-dessinée « Un territoire rencontré et raconté en bande-dessinée », porté par la communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne **(Saône-et-Loire)** ;
- 3 000 € à pour les actions culturelles dans le Haut-Jura de l'association Lauconne en Scène à Coteaux-du-Lizon **(Jura)** ;
- 3 000 € pour le projet de valorisation des espaces naturels et patrimoniaux L'art de cheminer de l'association Chemins à Glux-en-Glenne **(Nièvre)**.

Soutien au patrimoine régional

Les élus régionaux accordent une enveloppe globale de **715 673 €** aux projets de restauration et de valorisation du patrimoine régional.

- Dans le cadre du **soutien au patrimoine protégé au titre des monuments historiques**, trois projets de restauration bénéficient d'une subvention globale de 170 613 € :
  - 47 632 € pour le château de Rochefort à Asnières-en-Montagne **(Côte d'Or)** ;
  - 41 762 € pour la chapelle Notre-Dame de Lorette à Sainpuits **(Yonne)** ;
  - 81 219 € pour l'église Saint-Saturnin à Saulieu **(Côte-d'Or)**.

- Une aide globale de 293 080 € est attribuée au titre du dispositif **« Patrimoine régional exceptionnel »** :
  - 93 080 € pour la consolidation de trois pont-levis de la Citadelle de Belfort **(Territoire de Belfort)** ;
  - 100 000 € pour la restauration extérieure de la collégiale de Semur-en-Auxois **(Côte-d'Or)** ;
  - 100 000 € pour les travaux de reprise de la maçonnerie, de la charpente et des menuiseries extérieures du définitoire de l'abbaye de Cîteaux à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux **(Côte-d'Or)**.

- Une enveloppe totale de 177 609 € est dédiée aux **actions de valorisation du patrimoine,** dont :
  - 3 449 € à la commune d'Escolives Sainte Camille pour la valorisation du site archéologique Escolives-Sainte-Camille **(Yonne)** ;

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

- 20 000 € pour l'exposition « Les méandres du passé : quand la Bresse raconte l'âge du Bronze », du 11 juin au 15 novembre 2025 à l'Écomusée de la Bresse bourguignonne (**Saône-et-Loire)** ;
- 6 480 € pour l'exposition « Regards actuels sur la figuration narrative » du 15 mai au 5 octobre 2025 au musée des Beaux-Arts de Dole **(Jura)** ;
- 10 000 € pour l'exposition « L'œil absolu – Le XXe siècle de Jacques Thuillier », du 28 juin au 31 décembre 2025 au musée de la faïence et des Beaux-Arts de Nevers **(Nièvre)**.

- Une subvention globale de 74 371 € est attribuée aux **chantiers d'insertion et archéologiques**, dont :
  - 4 140 € pour la restauration des vestiges du château à Grange-le-Bourg **(Haute-Saône)** ;
  - 27 731 € pour la consolidation des ruines du castel Saint-Denis à Chassagne-Saint-Denis **(Doubs)** ;
  - 12 000 € pour le chantier archéologique sur le site du sanctuaire gallo-romain de Villards-d'Héria **(Jura)**.

Sport

Aménagement sportif du territoire

La Région vote une enveloppe globale de **1,13 M€** pour accompagner les initiatives d'aménagement sportif du territoire. Elle soutient d'une part les projets d'**acquisition de véhicules de transport collectif** des sportives et sportifs, afin de mutualiser les déplacements et ainsi réduire les émissions de CO2 et les coûts impactant fortement le budget des clubs. Elle aide par ailleurs la construction, la réhabilitation et la **rénovation d'équipements ou d'infrastructures sportives dites « spécialisées » ou de proximité**, afin de doter le territoire d'espaces sportifs attractifs et performants.

- Une subvention globale de **142 200 € est accordée à 12 associations** pour l'acquisition de véhicules, dont :
  - 12 000 € au Handball Pays Nuiton à Nuits-Saint-Georges **(Côte-d'Or)** ;
  - 12 000 € à Doubs Sud Athlétisme à Pontarlier **(Doubs)** ;
  - 10 800 € à Verdun Rugby Athletic Club à Verdun-sur-le-Doubs **(Saône-et-Loire)** ;
  - 12 000 € à Sport et Forme (UFOLEP) à Poligny **(Jura)**.

  Depuis le début de l'année, **54 associations déjà pu bénéficier de ce dispositif.**

- Une enveloppe totale de **989 400 € est attribuée à 22 collectivités**, associations ou sociétés sportives, pour de la construction, la réhabilitation ou la rénovation d'équipements sportifs spécialisés ou de proximité, dont :
  - 110 000 € à la commune de Lavans-Vuillafans **(Doubs)** pour la transformation d'un terrain de football en gazon synthétique ;

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

- 100 000 € à l'Espace communautaire Lons agglomération **(Jura)** pour l'aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique ;
- 30 500 € à la commune de Breurey-lès-Faverney **(Haute-Saône)** pour la construction de vestiaires modulaires ;
- 300 000 € à la SASP Nevers Rugby pour l'implantation d'un terrain synthétique sur le terrain d'honneur à Nevers **(Nièvre).**

Manifestations sportives

La Région attribue une aide de **118 700 €** pour soutenir l'organisation de **26 événements sportifs** en Bourgogne-Franche-Comté, dont :

- 4 000 € au Ski Nautique Montbéliardais pour les Championnat de France de ski nautique et para-nautique, du 10 au 13 juillet 2025 à Dambenois **(Doubs)** ;
- 6 000 € au Jura Grand Dole Organisation pour le critérium cycliste professionnel du Grand Dole, le 2 août 2025 à Dole **(Jura)** ;
- 3 000 € à l'USO Nevers Handball pour le Tournoi des Ducs de Nevers, du 22 au 23 août 2025 à Nevers **(Nièvre)** ;
- 2 900 € aux Régates Mâconnaises pour le Championnat de France de Bateaux seniors-élite et para-aviron, du 11 au 12 octobre 2025 à Mâcon **(Saône-et-Loire)** ;
- 3 400 € au Comité départemental 89 de sport adapté pour le championnat de France de tennis adapté, du 4 au 6 juillet 2025 à Auxerre **(Yonne)** ;
- 3 000 € à Handi-pétanque moteur et visuel pour le Festival handipétanque, du 4 au 6 septembre 2025 à Oiselay-et-Grachaux **(Haute-Saône)**.

Jeunesse et vie associative

Aide à l'emploi associatif

Mis en place en 2017, le programme régional d'aide à l'emploi associatif permet la création et la pérennisation d'emplois dans les associations, de manière à leur permettre de se structurer et de se développer. Il s'agit d'une aide au fonctionnement de 7 000 €. Depuis 2017, 1 726 postes en ont bénéficié.

Les élus régionaux accordent une aide en faveur de **31 nouveaux postes créés, transformés ou pérennisés**, pour un total de **217 000 €.**

Parmi les 26 associations bénéficiaires :

- Cinémas d'aujourd'hui à Belfort **(Territoire de Belfort)** ;
- Société protectrice des animaux de la région creusotine à Marmagne **(Saône-et-Loire)** ;
- Union sportive toucyçoise à Toucy **(Yonne)** ;
- Interm'Aide (action sociale sans hébergement) à Mailleroncourt-Charette **(Haute-Saône)**.

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Synthèse budgétaire

Commission permanente du 27 juin 2025
Répartition par domaine des 194,3 M€ :

Thématique	Montant en euros
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	354 700,00
AGRICULTURE	1 672 052,00
APPRENTISSAGE	1 238 967,82
BOIS - FORÊT	365 476,40
CULTURE	5 222 473,00
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	13 407 979,45
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR L'EMPLOI	1 606 357,00
ÉCOLOGIE	1 493 246,27
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	679 348,00
ÉNERGIE	4 581 260,85
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE	2 408 792,00
FINANCES	57 000,00
FONDS EUROPÉENS	55 000,00
FORMATION PROFESSIONNELLE	70 195 922,45
INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES	360 000,00
JEUNESSE - VIE ASSOCIATIVE	267 000,00
LYCÉES	22 451 583,30
PARCS	77 979,00
RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCO-SUISSES	185 873,00
SANITAIRE ET SOCIAL	18 797 508,07
SANTÉ	30 000,00
SPORT	1 533 200,00
TOURISME	381 909,00
TRANSPORTS-DÉPLACEMENT-INTERMODALITÉ	46 882 882,15
Total	**194 306 509,76**

CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr
06 08 37 99 02